



## NOTICE DE VERSEMENT

Vous souhaitez verser votre TA au Lycée VALIN de La Rochelle, transmettez ce document, avec nos références, au comptable de votre entreprise afin qu'il puisse compléter le formulaire administratif en leur précisant la somme allouée à notre établissement : **partie « Affectation aux établissements d'enseignement »**.

Le lycée Valin est habilité à recevoir de la **TA hors quota** ou part du barème pour les catégories A et B.

Lycée RENÉ JOSUÉ VALIN  
Rue Henri Barbusse – BP 544  
17023 LA ROCHELLE CEDEX 1  
SIRET : 19170027700012 – UAI : 0170027M

L'équipe de direction vous remercie vivement de l'aide que vous voudrez bien apporter à nos élèves et de l'intérêt que vous manifestez pour nos formations.